

Décision du Président n°2023-03-33  
Objet : **Bail Civil – Mission Locale**  
Emergence Emploi- 10 rue du 48<sup>ème</sup> R.I GUINGAMP

Le Président de Guingamp-Paimpol Agglomération ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil d'Agglomération, de l'élection du Président, des Vice-président(e)s et conseiller(e)s délégué(e) du 16 juillet 2020 ;

Vu les délibérations DEL2020-07-234 du 16 juillet 2020, DEL2020-09-265 du 15 septembre 2020 et DEL 2021-03-032 du 23 mars 2021 portant délégation d'attribution du Conseil d'Agglomération au Président ;

Considérant que le Conseil d'Agglomération a chargé le Président, par délégation, de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans ;

Considérant que le bail civil conclu entre Guingamp-Communauté et la Mission locale le 18 décembre 2018 est arrivé à terme le 31 décembre 2021,

Considérant le projet de bail annexé aux présentes,

#### DECIDE

Article 1 : de signer un bail civil avec la Mission Locale pour divers locaux sis dans l'ensemble immobilier « Emergence Emploi » au n°10 rue du 48<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie à Guingamp, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour une durée de 3 ans, moyennant un loyer annuel de 29.416,56 € HT et 30 € HT/m<sup>2</sup>/an de charges, soit un montant total de loyer mensuel de 3.491,38 €HT, révisable annuellement.

Article 2 : La présente décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine réunion du Conseil d'Agglomération et sera affichée et publiée au recueil des actes administratifs de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Article 3 : La présente décision sera transmise au Représentant de l'Etat ;

Article 4 : Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

A Guingamp, le 24 MARS 2023

Le Président  
Vincent LE MEAUX

